



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Programme d'aide financière aux véhicules hors route : Plus de 30 000 \$ pour des projets de protection de la faune

Québec, le 28 octobre 2021 – La Fondation de la faune du Québec a approuvé la réalisation de trois nouveaux projets dans le cadre du [Programme d'aide financière aux véhicules hors route – Infrastructures et protection de la faune : Volet II – Protection de la faune et des habitats fauniques](#), pour une enveloppe totale de 31 520 \$. Ces projets sont rendus possibles grâce à une aide financière du ministère des Transports du Québec.

Les projets acceptés visent essentiellement à caractériser des ponceaux, des traverses de cours d'eau et des zones d'érosion des sentiers de VHR et de motoneiges afin d'identifier les secteurs problématiques pour les habitats fauniques, en particulier les habitats aquatiques. C'est le cas du projet du Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine qui procédera à la caractérisation des ponceaux présents dans les sentiers fédérés sur le territoire des Îles. Pour sa part, l'Organisme des bassins versants de la Capitale évaluera les traverses de cours d'eau et les zones d'érosion des sentiers de la Ville de Québec afin de déterminer s'ils doivent ou non apporter des correctifs pour mieux protéger l'omble de fontaine. Et finalement, la Corporation d'actions et de gestion environnementales de Québec qui concentrera ses efforts sur les territoires de Stoneham, de Lac-Beauport, de Sainte-Brigitte-de-Laval et du TNO Lac Jacques-Cartier. Pour consulter la liste des projets approuvés dans le cadre de ce programme pour l'année 2021-2022, [suivez ce lien](#).

« Le programme répond à un véritable besoin en matière de protection de la faune et des habitats fauniques. Les utilisateurs de véhicules hors route, qui circulent partout sur le territoire québécois, sont de plus en plus conscientisés sur ces enjeux et veulent pratiquer leurs activités dans le respect des milieux naturels », mentionne Alexandre Rasiulis, gestionnaire de programmes à la Fondation de la faune du Québec.

Rappelons que le *Programme d'aide financière aux véhicules hors route – Infrastructures et protection de la faune et des habitats fauniques* vise à renforcer la sécurité dans la pratique des véhicules hors route (VHR), la pérennité des sentiers de VHR et le respect de la faune et des habitats fauniques lors de la pratique du VHR.

– 30 –

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

Informations :

M^{me} Mylène Bergeron

Directrice des communications et de la collecte de fonds

Fondation de la faune du Québec

418 644-7926, poste 135

418 575-5728

mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca